



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE**

Uni-Battelle, Bâtiment A, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge
Tél. 022 379 06 61 | Fax 022 379 06 39

**CYCLE DE FORMATION ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT
CONFÉRENCE – DÉBAT**

**Ethique dans l'économie et les affaires :
enjeux et défis**

Paul H. Dembinski

Université de Fribourg
Fondation de l'Observatoire de la Finance, Genève

Jeudi 7 juin 2007 à 17h.15

Auditoire D 185 - Bâtiment D – Uni Battelle
7, route de Drize
1227 Carouge

L'orateur

Né à Cracovie en 1955, Paul H. Dembinski étudie la science politique à Genève et y obtient un doctorat en économie. Depuis 1979, il enseigne à l'Université de Genève puis devient professeur à l'Université de Fribourg. En 1989, il fonde Eco'Diagnostic, un institut entièrement indépendant de recherche économique à vocation interdisciplinaire. Suite à la publication d'un opuscule « Marchés financiers - une vocation trahie ? » (Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, Paris, 1993) Paul H. Dembinski suscite la création de la Fondation de l'Observatoire de la Finance à Genève, avec pour mission la promotion de la prise en compte du bien commun dans les activités financières. Présidé par Ernesto Rossi di Montelera et Jean-Loup Dherse, l'Observatoire conduit aujourd'hui quatre programmes, notamment en matière de sensibilisation à l'éthique financière, et édite depuis 1998 la revue bilingue « Finance & the Common Good/Bien Commun ». Depuis 2002, Paul H. Dembinski est également professeur à la Tischner European University à Cracovie (Pologne).

La conférence

Les transformations qui ont touché la finance durant le dernier quart du XX^e siècle ont – toutes – participé à l'augmentation de son autonomie et de sa puissance : le progrès scientifique et l'augmentation du niveau de vie ont contribué à renforcer la « raison » économique. La finance, qui était jusque-là au service des Etats et des acteurs industriels et commerciaux, y compris l'agriculture et les services, se retrouve en position dominante.

Du fait de cette position et à cause de la complexité croissante de la finance, les opérateurs, mais aussi les décideurs politiques, ont toujours plus de difficulté à identifier avec précision les conséquences des transactions. Ainsi, au niveau individuel et institutionnel, les critères gouvernant la prise de décision se résument trop souvent à des préoccupations de rentabilité ; ils réduisent la notion de responsabilité à une dimension strictement juridique, et le terme éthique à des règles déontologiques.

Aujourd'hui, alors que quelques cas célèbres ont défrayé la chronique, il est de plus en plus essentiel de fournir des outils de discernement aux opérateurs financiers pour qu'ils puissent effectuer des prises de décision responsables et éthiquement fondées.